

Critère 3.1

MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet.

Des cours théoriques collectifs sont également dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ces cours se passent en semaine ou sous forme de "stage intensif" de deux demi-journées durant les vacances scolaires, pensez à vérifier les horaires de ces cours, sur les panneaux d'affichage ou en demandant au secrétariat.

Voici les thèmes travaillés durant nos cours théoriques :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)

- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

Parcours pratique :

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, sur autoroute, en ville, conduite de nuit.

Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (de conduite de nuit possible l'été).

Avant de partir, les élèves préparent avec l'enseignant, le contenu du stage et définissent des objectifs communs, de l'écoute pédagogique vous sera proposée, les explications de l'enseignant se mutualisées.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche suivi de chaque élève. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formation pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

La formation pratique se déroule dans le véhicule (pas de simulateur) . Les leçons de conduite se déroule du lundi au samedi et sont individuelles.

HORAIRES DES COURS THEORIQUES

Les cours théoriques portant sur les thèmes réglementaires se déroulent sous forme de stage code d'une durée de 4 jours pendant les vacances scolaires.

Programmation des stages codes :

Lundi de 9h à 12h Thèmes : « dispositions légales en matière de circulation routière », « le conducteur » et « la route »

Lundi de 14h à 17h Thèmes : « les autres usagers de la route », « réglementation générale et divers » et « porter secours »

Mardi de 9h à 12 h Thèmes : « Précautions nécessaires en quittant le véhicule », « éléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité » et « équipements de sécurité des véhicules »

Mardi de 14h à 17h Thèmes : « Utilisation du véhicule et respect de l'environnement » et cours collectifs sur les grands thèmes de sécurité routière : Alcool, Vitesse, la ceinture.....

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Evaluations tests 40 questions type examen

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Evaluations tests 40 questions type examen

les cours théoriques se déroulent en présentiel